

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 15 octobre 2013

## **CONSEIL DE PARIS**

**Conseil Général**

**Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance du 14 octobre 2013**

**2013 DASCO 35G** Subventions (48.274 euros) à diverses associations intervenant en collège dans le cadre de projets éducatifs.

**Mme Colombe BROSSEL, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le projet de délibération, en date du 1er octobre 2013, par lequel M. le Président du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, soumet à son approbation l'attribution en 2013 de subventions aux associations intervenant dans le cadre de projets éducatifs en collège ;

Sur le rapport présenté par Mme Colombe BROSSEL, au nom de la 7e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 5 730 euros est attribuée à l'association Décalages Présents – 21 rue Beausire 4<sup>e</sup>, pour un projet intitulé : Brigade intervention poétique BIP et atelier BIP.  
Dossier 2013\_07165– (Pas de N° Tiers Astre) - N° SIMPA 58942.

Article 2 : Une subvention de 5.900 euros est attribuée à l'association Compagnie Confidences - 51 rue Boussingault 13<sup>e</sup>, pour des projets intitulés : « sensibilisation à l'égalité Femmes/Hommes autour du spectacle : rose pour les filles et bleu pour les garçons » et « Lorca, cœur de femme ».  
Dossier 2013\_07313 – TIERS ASTRE X06976 – N° SIMPA 19841.

Article 3 : Une subvention de 5.000 euros est attribuée à l'association Compagnie Varsorio 66 bis rue d'Aubervilliers 19<sup>e</sup>, pour un projet intitulé : « Masques éducatifs ».  
Dossier 2013\_07229 – TIERS ASTRE X07699 - N° SIMPA 9385.

Article 4 : Une subvention de 4.500 euros est attribuée à l'association Les Amis de Magnum Photos 6 impasse de la Défense 18<sup>e</sup>, pour un projet intitulé : « Mon journal du monde ».  
Dossier 2013\_07198 – TIERS ASTRE X07277 - N° SIMPA 15948

Article 5 : Une subvention de 8.500 euros est attribuée à l'association La Compagnie Air du Verseau, 167 rue Saint-Maur 11<sup>e</sup> , pour des projets intitulés : «Amour en tous genres » et un projet intitulé « Les Asperges à Rommel ».  
Dossier 2013\_06171 – TIERS ASTRE X01872 - N° SIMPA 20211

Article 6 : Une subvention de 12 544 euros est attribuée à l'association Calysto, 17 rue Saint Marc 2<sup>e</sup> , pour un projet intitulé : « Génération Numérique » et « Médias et sexualité ».  
Dossier 2013\_07178 – (Pas de N° Tiers Astre) - N° SIMPA 152461

Article 7 : Une subvention de 6.100 euros est attribuée à l'association Art Exprim 18<sup>e</sup> , 89 rue Marcadet 18<sup>e</sup> , pour un projet intitulé : « Atelier plastique et vidéo ».  
Dossier 2013\_07193– TIERS ASTRE X 02778 - N° SIMPA 9971

Article 8 : La dépense correspondante, soit 48.274 euros, sera imputée au chapitre 65, nature 6574, fonction 221, ligne de subvention DF 80005 du budget de fonctionnement 2013 du Département de Paris, et suivants sous réserve de la décision de financement.